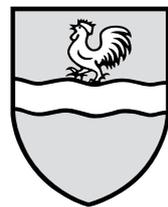


Le Coquadit



N° 1 – Novembre 2005

Journal d'informations de la commune de Paudex

Rédaction: Municipalité de Paudex

Impression: Imprimerie et Chronique de Lavaux

Un canard? Non, «Le Coquadit»!

A l'époque des e-mails et autres SMS, nous vivons une époque où l'on se contacte sans pour autant se comprendre.

C'est sous l'initiative de M. André Tardent, alors conseiller communal, appuyé en cela par le Conseil unanime, que l'idée d'éditer un journal d'informations locales a été proposée à la Municipalité. D'emblée, l'Exécutif communal se rallia à cette idée et se mit au travail.

Tout d'abord, quel nom donner à notre semestriel? L'emblème de Paudex nous inspira fortement d'où le titre évocateur «Le Coquadit».

Ce journal se veut être une passerelle entre les habitants de Paudex et ses autorités. C'est tout du moins le but que nous nous sommes fixé. Nous ne voulons pas doubler ou singer la presse régionale qui joue parfaitement son rôle. Nous voulons être complémentaires, c'est-à-dire apporter une information locale et de services qui ne trouve pas sa place dans les journaux de plus grande envergure.

Ici chez nous, où il fait bon vivre, ne veut pas dire que rien ne se passe. Les articles de ce premier numéro vous en don-

nent la preuve. Paudex vit et se métamorphose tout en gérant un ensemble de services pour ses citoyens.

La rédaction du «Coquadit» a été confiée à notre Municipal journaliste Claude Quartier ainsi qu'à Georges-A. Nippell, fin connaisseur de notre vie locale.

Chers lectrices et lecteurs, «Le Coquadit» ouvre toutes grandes ses ailes pour recevoir vos remarques et idées. Notre gallinacé local est là pour le dialogue!



C. Quartier

«Le Coquadit» est prêt à prendre son envol, faites lui bon accueil.

Serge Voruz, syndic

Paudex: notre commune

Pour passer de 324 à 453 habitants, il a fallu 50 ans et de nouveau 50 ans pour atteindre 1400 habitants. Un siècle d'accroissement démographique sur un territoire dont la surface n'augmente pas fait que le Paudézan de 1900 disposait de 123 m² contre 29 m² pour celui de 2004. Mais paradoxalement, il y vit plus au large. Avec en moyenne 0,59 habitants par pièce et 47 m² de surface habitable par habitant, son logement est nettement plus spacieux qu'en 1980.

Le Léman reste le point stable de cette commune qui bouge. Depuis que Paudex s'appelle Paudex (milieu du XVI^e), tous en profitent également. «Tous» ce sont les 75% de Suisses et les 25% d'étrangers qui vivent sur ce rivage et curieuse-

ment cette proportion a peu évolué en un siècle. Ce vivier reste constant mais se renouvelle.

Ce qui change par contre, c'est la pyramide des âges. Depuis

1980, les moins de vingt ans ont passé de 26 à 22%, les plus de 65 ans de 11 à 14%. Ce qui pose parfois des problèmes de cohabitation. Le plus vieil habitant vivant

sur la commune est né en 1843. Il se porte très bien. Il a 162 ans. C'est le cèdre de la campagne Marcel.

Sur notre commune née le 10 juin 1721, la population active travaille à plus de 80% hors les murs. Attention à ne pas devenir un dortoir ou une annexe des communes voisines: Pully et Lutry avec qui nous avons fait chambre commune pendant si longtemps. Nous étions unis avec Lutry durant tout le Moyen Âge et avec Pully de 1548 à 1721. Nous sommes indépendants depuis mais sans rester solitaires. Ces dernières années les associations et ententes intercommunales se sont multipliées. Paudex se trouve bien dans cette façon très fédéraliste de fonctionner.

Ainsi du justicier Pernet, premier gouverneur de Paudex, à Serge Voruz, syndic en exercice, c'est 261 ans d'histoire où l'on a vécu ensemble pour donner sens à une petite communauté accrochée à ses 49 ha de terre. Cette durée dans la modestie nous donne envie de continuer.



Instant de calme à la Pierre Ronde.

C. Quartier

Claude Quartier

Budget cantonal de 2006: incidences sur les communes

Le Conseil d'Etat et le Grand Conseil exigent un effort continu vers l'équilibre des finances. A l'interne, le Canton fait des efforts pour atteindre d'ici 2007 le but qu'il s'est fixé, soit des comptes équilibrés. Mais ces efforts ne suffisent pas. Pour 2006, le Gouvernement annonce un déficit budgété de 54 millions de francs. Ce résultat est atteint en partie grâce aux communes auxquelles le Canton impose un massif transfert de charges. Sans la participation des communes, le déficit serait de 110 millions comme on peut le constater dans le paragraphe suivant.

Les ponctions de l'Etat: 2005 / 2006

Postes	Budget		Différence 05 / 06
	2005	2006	
Facture sociale	2'832'600	4'420'700	1'588'100
Péréquation, charge nette	1'164'400	205'700	-958'700
Assainissement cantonal	0	80'700	80'700
Déficit des TL	325'000	325'000	0
Total des ponctions de l'Etat	4'322'000	5'032'100	710'100
Fr. / habitant	3'087	3'594	507
Revenu budgété	9'079'000	9'079'000	0
Solde à disposition	4'757'000	5'439'100	682'100
Ponction cantonale en %	47,6%	48,1%	
Solde à disposition en %	52,4%	51,9%	

Le coup de massue

Pour diminuer son déficit, l'Etat puise à plusieurs sources.

- La part des communes au financement des transports publics régionaux passe de 30 à 50%; soit 17 millions de revenus supplémentaires pour l'Etat.

- La part rétrocédée aux communes de l'impôt sur les gains immobiliers passe de 5/12 à 3/12, soit une diminution de charges pour l'Etat de 11 millions.
- Les communes doivent participer à l'assainissement des finances cantonales par un versement de 28 millions, ce qui n'est qu'un début.

Sans ces mesures directes, le déficit cantonal serait de 110 millions et non pas de 54 millions. Globalement la collectivité vaudoise économise donc deux fois moins que l'on croit.

A cela s'ajoute la participation des communes à la facture sociale qui explose et au fonds de péréquation directe horizontale. Les communes versent un équivalent de x points d'impôt dans le fond de péréquation et reçoivent en retour une somme basée notamment sur leur capacité

financière. Ce système tend à réduire les disparités fiscales entre les communes et les inégalités de leurs habitants face à l'impôt.

Et Paudex dans tout cela? Et bien Paudex passe à la caisse comme toutes les communes et proportionnellement plus que les autres car Paudex est une commune riche selon la classification cantonale (voir encadré).

La commune: percepteur de l'Etat.

Il découle de ces chiffres que les communes sont réduites à être des agents percepteurs de l'Etat. Pire encore, les reports de charges sur les communes sont en vérité une augmentation d'impôt déguisée, puisque les communes doivent adapter leur fiscalité à ces nouvelles exigences. Ces estima-

tions nous montrent clairement que notre marge de manœuvre est étroite. Face à cette situation, que faire?

- Diminuer le budget de fonctionnement de la commune?
- Reporter ou abandonner des investissements indispensables?
- Puiser dans nos réserves, appelant ainsi à un proche endettement?
- Augmenter les impôts?

A la Municipalité de proposer, au Conseil et à la population de décider. Mais quelles que soient les décisions prises, il n'y a pas de bonnes alternatives et pour assainir ses finances, l'Etat nous colle le dos au mur!

Serge Voruz, syndic
Responsable des Finances

Paudex: portrait fiscal

Fiscalement parlant les communes vaudoises sont classées de 0 à 20 en dixième de point. La classe 1 étant la plus riche, la classe 20 étant la plus pauvre. Paudex est en classe 1. Le classement des communes voisines est le suivant: Belmont (7), Lutry (1), Pully (1), Lausanne (7).

Le point d'impôt correspond à la rentrée fiscale totale divisée par le nombre d'habitants. Il s'élève à 82439 francs pour Paudex. Ce qui signifie qu'en augmentant de 5 points la fisca-

lité, on encaisse 412'000 francs de plus.

Le taux d'imposition est voté chaque année par le Conseil. Pour 2005, il est de 60,9%. Dans les communes voisines il est de: Belmont (75), Lutry (63), Pully (69), Lausanne (83). Pour 2006, la Municipalité a proposé d'augmenter le taux d'imposition de 5,1 points. Dans sa séance du 7 novembre, le Conseil a accepté une augmentation de 4,1 points.

S.V.

Urbanisme: projets en cours

Paudex, deuxième petite commune du canton, se définit de plus en plus comme une commune urbaine. Trois projets d'envergure sont à l'étude et devraient voir prochainement le jour.

Quartier de la Verrière: actuellement la dernière étape des bâtiments compris dans le Plan du quartier de la Verrière, à l'ouest, est à l'enquête publique. Ce sont onze logements de haut standing répartis dans deux bâtiments à construire.

Plan de quartier Côtes St Maire: le rapport préliminaire pour la construction d'immeu-

bles locatifs en terrasses a reçu l'aval du canton. Une convention entre propriétaires est sur le point d'être signée. Le bureau d'urbanisme mandaté, propose le maintien quasi intégral des vignes acquises fort cher à l'époque avec des reports de droits à bâtir pour la commune dans les futurs réalisations, prévues en bord de la route du Simplon et à l'est des vignes.

Vallon de la Paudèze: après de longs mois de tergiversations, un



C. Quartier

plan de quartier sera financé par les propriétaires des lieux. Cette zone sensible devra être étudiée de près tant du point de vue de la flore, de la faune, de la rivière, de l'accessibilité et de l'importance des constructions. Un rapport préliminaire devrait être présenté au canton début 2006.

Alain Meystre,
municipal urbanism
et bâtiments

Pompiers

Les pompiers des communes de Belmont, Lutry, Paudex et Pully parlent de fusionner. Ce corps unique serait doté de 80 sapeurs hommes ou femmes en service d'intervention et de 189 sapeurs en appuis. Les trois casernes sont maintenues.

Cette fusion va dans le sens d'une collaboration intercommunale accrue et répond à la politique cantonale en la matière. Les Municipalités et les commandants des communes concernées planchent sur ce dossier qui pourrait aboutir en 2006.

Claude Quartier

Le centre de village se transforme

Ca y est, c'est parti! A la fin septembre, les hommes en rouge ont débarqué dans le centre du village. Armés de pics et de pelles avec, en soutien, des pelles mécaniques, ils ont commencé à creuser la chaussée, à tailler le bitume et piquer le béton. But de l'opération: rendre à la rue de la Bordinette, desservant le centre villageois, une allure conviviale, sympathique et séduisante. Faire en sorte que la Bordinette, aujourd'hui défoncée et usée par le temps, comme l'est une route agricole de fond de vallée que l'on néglige parce qu'on ne la voit plus, retrouve des couleurs. Ces couleurs, ce seront le porphyre et le bitume, dans un savant mélange, qui rendront cette envie, quant on traverse le village, d'arrêter le regard et de laisser traîner les yeux sur un détail ou sur une nouvelle ouverture.

L'opération de reconquête s'étendra au local de tennis et aux



C. Quartier

garages en béton en face de la Borne que la petite armée des ouvriers devra tout d'abord mettre à bas. Il renaîtra deux nouveaux petits édifices: le local de tennis, à la fois ouvert sur la rue et sur le terrain de sport, amical et accueillant avec sa terrasse, et l'autre, consacré à une mini déchetterie pour mettre de l'ordre sur le domaine public.

Avant d'être remise à neuf, la route de la Bordinette, sera assainie en profondeur. Les conduites de gaz, dont une servira à alimenter les nouvelles constructions sur Lutry, la conduite d'eau et les collecteurs, seront tout ou partiellement renouvelés.

La fin des travaux est prévue pour le mois d'octobre 2006. Inauguration prévue au 7 octobre! A cette date, la rue aura retrouvé son calme et sa sérénité. Entre-temps, il faudra patienter, parfois plus encore à l'heure des marteaux piqueurs et des compresseurs martelant la chaussée. La

circulation et l'accessibilité au village seront régulièrement modifiées pour permettre l'avancement du chantier. La Municipalité, poursuivra sa politique d'information comme elle l'a fait jusqu'à maintenant, ceci au travers de séances ad hoc et de tous ménages si nécessaire.

La séance d'information, organisée le jeudi 22 septembre 2005 à l'attention des résidents et entreprises du quartier a permis

de mesurer l'attachement des Paudézans à leur commune et leur compréhension face aux nuisances du chantier. Le bureau d'aménagement Urbaplan a conçu le projet d'aménagement. Le bureau d'ingénieurs AIC ainsi que l'entreprise de génie civil May SA en assurent la mise en forme et la gestion.

Xavier Lonfat,
municipal des travaux et SI



Vue d'architecte sur la Bordinette et le local de tennis.

SP

Un trottoir à la route de la Bernadaz

Il y a longtemps que l'on en parlait de cet axe, véritable colonne vertébrale communale reliant les «hauts» avec le centre de la commune. Concentrant sur elle les flux routiers, notamment ceux à destination de Lausanne et de l'autoroute, son frêle gabarit lui interdisait d'accepter d'autres utilisateurs. Les piétons, rejetés sur le bord de la chaussée, sans protection, cheminaient entre les voitures et le talus aval de la route dont la pente transversale n'invitait guère aux faux pas. Il en était ainsi, son étroitesse la condamnant à fonctionner à moitié en oubliant, malgré elle, le sens «axe de communication».

Le 27 septembre

2004, le Conseil communal a voté les crédits: la Bernadaz aura son trottoir, pour offrir aux piétons



Fonçage des pieux sur la route de la Bernadaz.

C. Quartier

un espace protégé. Pour freiner les automobilistes trop pressés et accroître encore la sécurité, des seuils seront disposés sur la chaussée. Les propriétaires des parcelles longeant la Bernadaz ont compris l'intérêt de ces aménagements. Ils ont bien accueilli la création du trottoir parfois situé sur leur parcelle et se sont montrés collaborant avec la commune. Un projet fédérateur était né.

La route intègre dans ses profondeurs la conduite de distribution d'eau. Posée il y a plus d'une trentaine d'années, les mouvements de terrains et la corrosion ont eu raison d'elle. Elle sera renouvelée sur toute la longueur, soit 700 mètres

environ. Finies les interventions d'urgence sur la chaussée, parfois en pleine nuit, pour colmater une fuite. Finies les petites fouilles en puits autour desquelles s'affairent les ouvriers à la lumière des torches et la veste serrée pour se protéger du froid.

Le bureau d'ingénieurs CETP et l'entreprise Sarer SA sont chargés de mettre en œuvre ce projet. Ce n'est pas chose aisée. La construction du trottoir, souvent en porte-à-faux sur le talus aval, nécessite une machinerie lourde pour le fonçage des pieux. De même, les fouilles pour la pose de la conduite d'eau ne laissent que peu de place sur la chaussée. Pendant toute la durée du chantier, la Bernadaz ne laisse passer les voitures qu'au compte goutte, parfois en haut, parfois en bas, en double sens puis un seul, au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Fin avril avec le printemps, la Bernadaz aura fait peau neuve après plus de vingt ans de discussion!

X. L.



1

1. Thés Dansants de Paudex

Citoyenne de Paudex, Sylvette Kettel de Pro Senectute, entourée de ses aides bénévoles Fernande Cudré-Mauroux et Edith Hauswirth, organise régulièrement à la Grande salle des Thés Dansants, fort appréciés des Aînés de la région.



2

2. Fanfare de Grandvaux

Dans les années 90, la Grande Salle de Grandvaux fut incendiée. La Municipalité d'alors et son syndic Charly Maurer mirent spontanément leur salle communale à la disposition de la Fanfare de Grandvaux pour ses concerts et répétitions.

Reconnaissante, la fanfare donne en juin de chaque année une aubade à la Place de la Fontaine. Sur notre photo, Jean-Maurice Clerc, fidèle tromboniste de la fanfare, qui dirige également le fameux ensemble des «Casse-Bôtoilles».



3

3. Réception des nouveaux citoyens

103 nouveaux habitants ont emménagé à Paudex en 2004. 10 jeunes citoyens, dont 4 jeunes filles, atteignent en 2005 leur majorité civique. Accueillis par le syndic Serge Voruz, ils ont dégusté, en avril dernier, un buffet dînatoire au Carnotzet municipal et fait connaissance avec leurs autorités communales.



4

4. Exposition

Du 10 au 21 juin, Philippe von Streng, architecte, peintre et conseiller communal de Paudex, a exposé ses oeuvres aux cimaises de la Galerie du Prieuré à Pully. Au vernissage, notre photo montre l'artiste entouré à gauche de l'Abbé François Dupraz et du syndic de Pully, Jean-François Thonney.

Merci à Jean-Luc! A relever que c'est un autre artiste-peintre de Paudex qui a conçu et réalisé le titre de notre journal «Le Coquadit». L'occasion pour Jean-Luc Berger de retrouver sa «patte» de graphiste. Qu'il en soit ici remercié chaleureusement. Du 3 au 18 décembre 2005, Jean-Luc Berger expose son «Jardin Extraordinaire» à la Galerie du Prieuré à Pully.

5. La Limousine de la Commune

Généreusement sponsorisé, le Fiat Dobio de Paudex n'a coûté que 4'000 francs à la Commune. Sur notre photo, les mécènes entourent le syndic Serge Voruz (à gauche) et le municipal Claude Quartier (à droite). Ont décoré la carrosserie de la «limousine de la Commune» (appellation du syndic) les entreprises suivantes: Babey, génie civil et Construction S.A., Pully; Borgetta-électricité, téléphone, radio-TV, Pully; Carrosserie de Pully, Roger Mermoud, Pully; Marché de Corsy (spéc. portugaises), La Conversion-sur-Lutry; Garage AD de Chamblandes, Domenico di Pietro, Pully; Ganty Frères, Bâtiment-Maçonnerie-Béton armé, Pully; Mètre carré, Boutique M², tissus de décoration, Pully; Vogel Vins S.A., Grandvaux.



5



Les "Clic-clacs" de
Année
20

née
 05
 Georges-A. Nippell
 Madeleine

► **6. Paroisse en fête!**

En juin dernier, la paroisse de St-Martin (Lutry-Paudex) a inauguré ses nouveaux locaux, avec une escouade de gardes suisses. Sur notre photo, le curé François Dupraz et ses enfants de chœur sont sous bonne garde; derrière, au centre, le syndic de Paudex qui prononça à cette occasion un discours œcuménique apprécié.

► **7. 95 ans, ça se fête!**

«Le plus jeune des doyens de la Commune» selon l'expression du syndic Serge Voruz, Marcel Siegrist, a été fêté par la Municipalité de Paudex, le 3 août dernier. Madeleine et Marcel Siegrist (notre photo) ont célébré le 26 septembre leurs 60 ans de mariage!

► **8. La Fête à Paudex**

Changement d'horaire et de visage pour la traditionnelle Fête à Paudex! Selon Ariane Bonard, secrétaire municipale-adjointe et responsable de la fête, on s'est concentré cette année sur les animations pour les enfants. «La Fête à Paudex c'est avant tout la fête des enfants!». La Clownette M'zelle Zoupette et le Bal musette furent les principales attractions de cette soirée du 25 juin!

► **9. Le discours du 1^{er} août**

Remplaçant le syndic convalescent, le municipal Claude Quartier (en médaillon) a fait appel à ses concitoyens pour participer à la vie de la Commune. Il considère celle-ci comme le creuset de la politique du pays. Bien que pluvieuse, la nuit fut joyeuse et le feu chaleureux!

► **10. 30^e croisière lémanique**

C'est à bord du paquebot LAUSANNE que la Municipalité a reçu près de 300 Paudézans. Pour une croisière dans le Haut-Lac avec une escale à Evian. Ici, un joyeux instantané de cette journée offerte par les autorités de la Commune.

► **11. Fête des Vendanges**

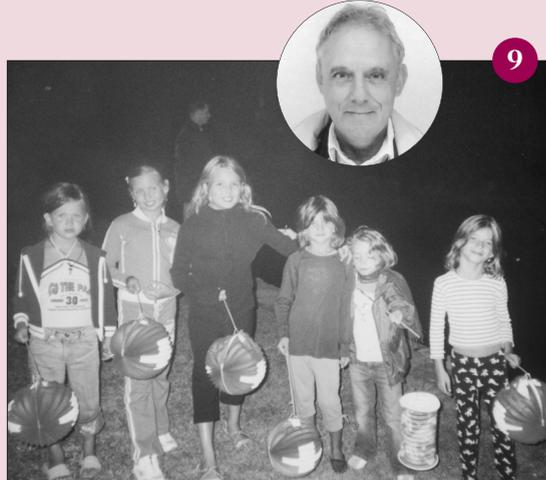
A l'échelle 1/10 et sur la base des plans que son bureau a établis dernièrement pour la restauration du bâtiment de La Palud, l'architecte-municipal Alain Meystre a réalisé avec son équipe de bénévoles «un char de Paudex» fort applaudi au dernier cortège de la Fête des Vendanges de Lutry. Le thème du cortège: «Entrée des Artistes». Sur la façade frontale du bâtiment on pouvait lire: «M3, Lutry-Paudex - Place de la Palud, 5 minutes»...



11



10



9



8



6



7



► Tout l'esprit de la Vallée chez Blancpain au Chemin de l'Etang!



Nicolas Hayek: «Une collection en séries limitées...»

Ne parlez pas aux collaborateurs de Blancpain de fabrique, pire d'usine! Blancpain est une manufacture de haute horlogerie. Au Brassus, où le bâtiment rénové et agrandi a été inauguré le 7 octobre dernier, chaque poste de travail est occupé par un horloger spécialisé qui réalise sa montre de A à Z! La plupart des modèles sont livrés en séries limitées.

La marque prestigieuse fête cette année ses 270 ans d'existence. Président de Blancpain, Marc A. Hayek a officiellement coupé le ruban inaugural à la

Vallée de Joux. Parallèlement, Blancpain a présenté sa nouvelle exposition: «Une tradition d'Innovation». La galerie réunit les premières mondiales et les nombreux records des mouvements pionniers Blancpain, réalisés tout au long de son histoire. Dont la Fifty Fathoms, première montre de plongée moderne, la légendaire 1735, montre bracelet automatique la plus sophistiquée du monde produite en série. De même, la récente et triomphale première Equation du Temps Marchante en montre bracelet, présentée en 2004, ainsi que le Quantième Perpétuel avec Correcteurs sous Cornes, introduit et breveté cette année. Mais le record mondial de 2005 reste l'introduction du calibre 5621 Quantième Perpétuel Ultraplats Dames (2,91 mm d'épaisseur!). «Tous nos mouve-

ments sont mécaniques à 100% et automatiques à 80%» précise Christel Raeber du département marketing à Paudex.

Design et marketing

Société du Groupe Swatch, Blancpain groupe à Paudex son administration, ses finances, son marketing (publicité et relations publiques), son bureau technique et son atelier design. «Les modèles sont conçus et dessinés à Paudex. Ils sont produits au Brassus» poursuit Christel Raeber qui évoque le récent Monaco Yacht Show auquel Blancpain a participé pour la sixième fois. Une expression événementielle du marketing de Blancpain, dont le concept a été créé à Paudex. La communication actuelle de Blancpain fait appel aux témoignages de certaines personnalités

en étroite rapport avec la qualité de ses produits: le cinéaste Francis Ford Coppola, le cuisinier Philippe Rochat ou Nicolas-J. Hayek, président de Swatch Group et grand-père de Marc. Si ce dernier est président de la manufacture Blancpain, Alain Delamuraz en est le directeur. C'est le fils du regretté Jean-Pascal Delamuraz, ancien président de la Confédération et Bourgeois d'honneur de Paudex.

Georges-A. Nippell



Un poste de travail, un horloger, une montre!

SP

► Police intercommunale: efficace et indispensable

Le 1^{er} janvier 2004, la Convention intercommunale de collaboration en matière de police entre Pully et Paudex entrainait en vigueur. Pully ayant une police fonctionnant 24 heures/24, 365 jours par an et Paudex n'en ayant point, il était dans l'intérêt des deux communes de travailler ensemble. Ce qui fut étudié et réalisé dans les meilleurs délais. Sans augmentation de matériel et d'effectifs, la police de Pully devenue la police intercommunale de Pully-Paudex assure une présence et l'ordre dans les deux agglomérations.

La convention qui nous lie prévoit une présence policière de 5 heures par jour à Paudex soit 1852 heures par an. 2005 heures ont été effectuées en 2004. S'y sont ajoutées des prestations particulières non prévues dans la convention de base, soit: éducation préventive dans les classes, information à la population,



C. Quartier

expertise de la sécurité du chemin d'école Paudex-Mallieu, instauration d'un système de macaron et finalement le traitement des amendes (276 heures en tout). Cette convention ayant fait ses preuves, elle a été étendue à la commune de Savigny en juillet 2005.

Ivresse au volant, amendes d'ordre, dommage à la propriété, intervention de Police-Secours, intervention dans des familles en crise, il est surprenant de voir les rapports mensuels de la police concernant notre petite commune. Paudex n'est certainement pas le Bronx, mais notre village n'échappe pas à l'augmentation de la tendance à la violence. Comme le souligne la direction de la police: «la violence sous toutes ses formes a augmenté et cela pèse sur les relations. On est passé d'une culture où la notion de responsabilité individuelle était la règle à une tendance systématique à rejeter la faute sur l'autre.»

Dans ce contexte, la mission de la police est redoutable. Le maintien de l'ordre expose la police à la critique de ses concitoyens. Trop souvent, on oublie le rôle fondamental de la prévention de la paix publique que joue la police pour n'en voir que les désagréments. On oublie aussi trop facilement que l'Etat et la commune ont comme tâche priori-

taire d'assurer l'ordre public et la protection des biens et des citoyens. En jouant la carte d'une police de proximité, toujours présente, les communes de Pully, Paudex et Savigny assument leurs obligations au meilleur coût possible.

Verena Jacobsen,
municipale police

► Coût de la police

La Convention intercommunale prévoit une rémunération à l'heure de policier. Selon les barèmes cantonaux, qui comprennent l'ensemble du service de police: salaires et présence 24 heures/24 d'hommes équipés et formés, le coût annuel d'une unité de police s'élève à 140'000 francs ou 82 francs/heure de travail effectif. La Convention prévoit 1852 heures par an, soit au total 152'000 francs. A cela s'ajoutent les prestations hors

Convention. Le produit des amendes est déduit des coûts totaux (50'000 francs en 2004).

Finalement la police coûte environ 100'000 francs/an soit 69 francs/habitant. A ce prix, on pourrait à peine s'offrir un agent de police, tout seul dans un bureau, sans heures supplémentaires et absent lors des vacances, jours fériés et maladies. La Convention entre Pully, Paudex et Savigny montre l'efficacité des ententes intercommunales.

V. J.

Une obligation qui devient un plaisir!

Archives communales: la tête dans les étoiles, Norbert Chételat garde les pieds sur terre pour veiller sur le patrimoine de Paudex.

Dès la Révolution vaudoise (1798) et son statut d'état moderne, le Canton de Vaud a mis les communes dans l'obligation de tenir leurs archives. Auparavant, les documents et leur archivage étaient assurés par les moines, puis par l'occupant bernois. Les archives cantonales comptent des documents historiques qui remontent au X^e siècle. Notre borne romaine date de César...

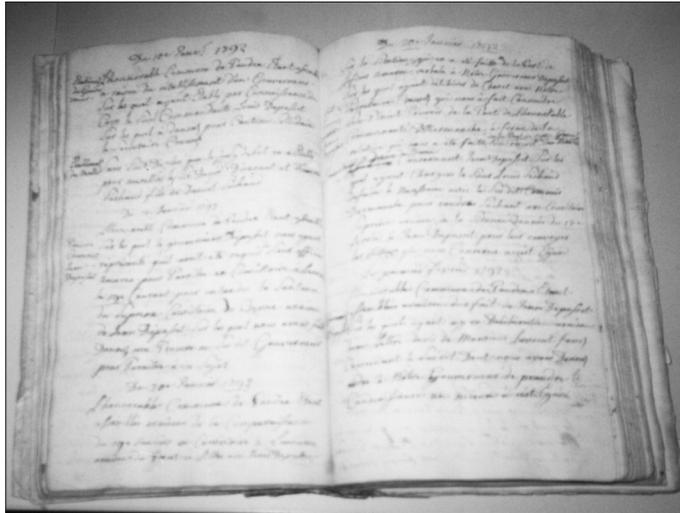
A Paudex, cette obligation cantonale est devenue une passion avec André Schmutz, historien cultivé de Pully-Paudex, qui y consacra sa retraite de buraliste postal et structura jusqu'en 1994 l'ensemble des papiers, actes, registres, rapports et témoins du passé de Paudex.

C'est Norbert Chételat de Boussens qui a repris le flambeau. Il travaille aujourd'hui comme archiviste itinérant de plusieurs communes vaudoises.

Sous contrôle du syndic et de l'Etat

«Personne n'a le droit d'entrer aux archives sans l'autorisation du syndic!» nous déclare Norbert Chételat en nous accueillant au local blindé des archives, situé au sous-sol des bâtiments communaux. «Les archives sont placées sous la responsabilité du syndic et sous le contrôle de Robert Pictet, archiviste cantonal» poursuit Norbert Chételat qui nous fait visiter les lieux.

Les documents sont classés selon trois critères: la «paperasse» courante que l'on classe au Greffe municipal; les documents dits



Document des archives (1728).

G.-A. Nippell

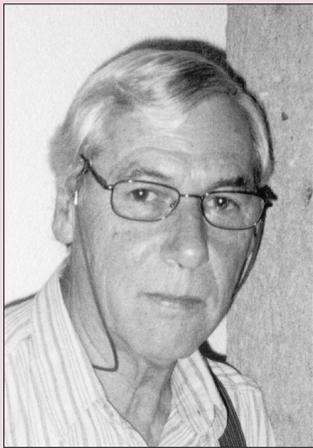
intermédiaires que l'on range avec un justificatif dans une des deux salles d'archives. L'autre salle est consacrée aux documents historiques et archives que l'on conserve – comme les comptes annuels! – ad eternum.

Sans oublier la célèbre borne romaine, découverte en 1768 dans une vigne de Paudex, qui trône à l'entrée de la Maison de commune et fait la fierté des Paudézans! Ni le diplôme de bourgeois d'honneur de Jean-Pascal Delamuraz, affiché sous cadre dans la salle d'attente du Greffe.

Dans la salle des archives intermédiaires, un petit musée réunit d'anciens battants de cloches, de mémorables enseignes, du matériel de sapeur-pompier ancestral, diverses maquettes d'architectures, plans de quartiers, etc. De quoi égayer la visite annuelle du Préfet de Lausanne!

Georges-A. Nippell

De la mécanique aux archives



G.-A. Nippell

Originaire de St-Ursanne (JU), Norbert Chételat (photo) est né le 15 juillet 1942 à Lausanne. Après sa scolarité à Ecublens, il accomplit un apprentissage de mécanique générale. Il travaille aux ateliers Bobst, aux ateliers de reliure des Imprimeries Populaires, puis dans diverses entreprises, dont une en électronique (département de robotique).

Son goût pour l'histoire de ce pays le conduit naturellement aux archives. Après s'être tout d'abord occupé de celles de Daillens, il

devient archiviste itinérant d'une quarantaine de petites communes, dont Paudex, avec l'appui et les précieux conseils de Robert Pictet, sous-directeur des archives cantonales.

Astronomie en tête!

Norbert Chételat a un fils, Christophe, de 40 ans. Profession: acheteur chez Nestlé.

Lorsqu'il abandonne sa loupe d'archiviste, Norbert Chételat s'oxygène sur son voilier: un superbe Aloa de 23 pieds, amarré

à Morges. Son goût pour la navigation l'a poussé en son temps à faire une année de marine marchande.

Il travaille également dans le jardin de sa ferme, lit des ouvrages d'histoire contemporaine et joue du piano d'oreille! Mais sa passion, c'est l'astronomie. Observateur du ciel et de l'univers, il a construit en 1975 un gigantesque télescope et créé à Boussens, chez lui, un véritable observatoire. Ils sont aussi poètes, ces Jurassiens!

GAN

Des moutons Miroir à Paudex

Mais qu'est-ce que c'est que cette histoire de moutons à Paudex? Depuis vingt ans, la commune exploite quelques moutons sur une parcelle au lieu dit en Rochettaz, en contre bas de la route de la Bernadaz. La parcelle est difficile d'accès et pénible à entretenir. D'où l'idée d'y mettre des moutons. Ils broutent; donc ils tondent. Et la vente de

quelques agneaux paye leur pension.

Dans l'agriculture d'aujourd'hui, les races animales traditionnelles n'ont plus leur place. L'association «Pro specie rara» s'intéresse au problème. C'est elle qui nous a aiguillés sur le mouton Miroir dont il ne reste que 1330 animaux en Suisse, répartis chez 185 éleveurs.

En août, nos Blancs des Alpes ont été vendus pour 2000 francs. La somme a été réinvestie pour six brebis et un bélier «Miroir». Ils sont arrivés à Paudex le 7 septembre. Les premiers agnelages sont attendus en février. Paudex contribue ainsi tout simplement et sans frais supplémentaires au maintien du patrimoine génétique ovin.

Claude Quartier



C. Quartier

Les élections auront lieu ce printemps. Inscrivez-vous!

Le renouvellement des autorités politiques des communes vaudoises aura lieu au printemps prochain. La future législature débutera le 1^{er} juillet 2006 et prendra fin le 30 juin 2011. J'invite toute



C. Quartier

personne ayant les droits politiques au niveau communal et s'intéressant de près ou de loin à la gestion de notre bourgade, à se porter candidate à l'élection au Conseil communal ou à la Muni-

cipalité. Le 15 décembre prochain (19 h 30 à la grande salle communale), une séance d'information sera proposée à la population, permettant à chacune et chacun d'obtenir les réponses aux questions qu'elle ou il se pose.

Voici au préalable quelques indications utiles:

Décisions du Conseil

Lors de sa séance ordinaire du 26 septembre dernier, le Conseil

communal de Paudex a décidé, en vue des élections pour la législature 2006 – 2011, de conserver le système majoritaire à deux tours. L'ensemble des conseillers s'est dit favorable à la liste unique, mentionnant au passage qu'aucune envie de politique de partis n'est, pour l'instant, perceptible dans notre commune. Donc, lors des prochaines élections, la population de Paudex votera pour des personnes et non pour des partis politiques. Le conseil s'est également prononcé pour une légère diminution de ses membres, à savoir 45 au lieu des 50 actuellement, mais il a souhaité conserver le nombre de 11 suppléants. Les municipaux seront 5 à se partager le pouvoir exécutif de notre village.

Calendrier des élections 2006

Du 16 janvier à 8 h 00 au 23 janvier à 12 h 00, les candidat(e)s sont prié(e)s de s'inscrire auprès de l'administration communale, route de la Bordinette 5.

Le 12 mars, le corps électoral de Paudex devra élire 45 conseillers communaux et 5 conseillers

municipaux. Pour être élu au 1^{er} tour, un(e) candidat(e) doit obtenir la majorité absolue (la moitié des voix plus une).

Le 2 avril aura lieu un 2^e tour éventuel pour l'élection du conseil communal et de la municipalité. Lors du 2^e tour, selon les places vacantes, sont élus celles et ceux qui obtiennent le plus de voix (majorité relative).

Le 21 mai, nous élirons le ou la syndic (1^{er} tour), ainsi que les suppléants du Conseil communal.

Le 11 juin peut éventuellement avoir lieu le 2^e tour de l'élection du ou de la syndic.

Le corps électoral

A Paudex, sur une population de 1500 habitants, environ 1000 personnes possèdent les droits politiques au niveau communal, dont une sur six est de nationalité étrangère. J'ose espérer que cette proportion se retrouvera, ou sera peut-être dépassée, au sein de notre prochain Conseil communal.

Gérald Fontannaz,

président

du Conseil communal

Renouvellement des autorités

Le renouvellement des autorités communales, Conseil communal (45 membres) et Municipalité (5 membres) se déroulera le 12 mars 2006. A cette occasion, il convient de présenter une liste de candidates et candidats ayant comme objectif le développement harmonieux de Paudex pour le bien-être de ses habitants. Si vous êtes intéressé par la vie et la politique locale n'hé-

sitez pas à vous porter candidat. Afin de répondre à toutes vos questions, une séance d'information aura lieu le **jeudi 15 décembre 2005 à 19 h 30 à la salle communale**. Vous êtes tous attendus. Vous êtes tous bienvenus.

A l'issue de la séance le verre de l'amitié sera offert par la Municipalité.

Le Bureau du Conseil

Etre à l'école à Paudex

10 h 00 du matin: 89 enfants filent en tous sens dans la cour de l'école de Paudex. Etre élève d'une des cinq classes du collège communal, être accueilli à l'UAPE, avant et après l'école de 7 h 00 à 18 h 00, dîner compris; ou dès trois ans à l'école du jeudi n'est

pas la pire des choses qui puisse arriver à ces gosses de Paudex et de Pully. Il est difficile d'imaginer meilleur cadre de vie et d'enseignement pour ces enfants de trois à neuf ans.

L'organisation scolaire a été profondément modifiée ces dernières années. L'école a passé de la commune au canton. Paudex fait partie de l'Etablissement scolaire Pully, Paudex, Belmont. La direction s'occupe de l'enclassement et de l'enseignement, personnel compris.

La commune gère les bâtiments et le mobilier ainsi que tout ce qui concerne l'accueil (UAPE) ou les joies annexes, comme le camp de ski par exemple. Paudex doit être

d'ailleurs une des seules communes du canton à envoyer au ski tous ses élèves, premières années compris. En 2006, le camp aura lieu du 13 au 17 mars. On cherche des moniteurs: à bon entendeur salut!

Le rapport des parents à l'école change aussi. La demande pour une garde tout au long de la journée est de plus en plus forte. L'Unité d'accueil y répond partiellement en offrant 15 places occupées en tournus par 28 enfants. Une réflexion est en cours pour l'agrandir en 2006. Le coût de fonctionnement est assuré moitié par la commune, moitié par les bénéficiaires en fonction de leur revenu.

Enfin, l'école du jeudi pour les petits dès trois ans est ouverte les mardi et jeudi. Elle connaît aussi un franc succès dont profitent aussi les bambins de Lutry et Pully.

Verena Jacobsen,
municipale école

Santé!

Notre vignoble est à l'image de la commune, petit mais de qualité. Il totalise 5854 m² sur les Côtes St Maire et profite d'une excellente exposition et des soins jaloux de notre vigneron tâcheron Daniel Buehlmann. Avec 98 degrés Oe de moyenne, les sondages de la vendange 2005 en rouge sont très bons.

Pour cette année et la suivante, le Pinot noir est mélangé avec du Pinot noir de Lutry de qualité équivalente, car nos vignes sont jeunes suite à la restructuration du vignoble intervenue en 2003-2004. Actuellement les vignes communales se composent de 75% de rouge et de 25% de blanc, ce qui correspond à la demande.

Vous pouvez commander du rouge et du blanc en tous temps et dans les limites de nos disponibilités au bureau communal, aux prix suivants: rouge, 10.50 francs la bouteille; blanc, 9 francs la bouteille de 70 cl ou 6.70 francs la bouteille de 50 cl.

Claude Quartier



C. Quartier

Commune de Paudex

Règlement relatif à l'enlèvement des ordures (art. 101 du règlement général de police)

Date et prescriptions de ramassages pour l'année 2006

1. Ordures ménagères

Les ordures ménagères doivent être entreposées dans les sacs à ordures ou dans les conteneurs des immeubles. Les sacs doivent être groupés et déposés en bordure de la chaussée de 6 h 30 à 10 h 00 le mardi et le vendredi sauf vendredi saint (14 avril) et mardi 1^{er} août. Les sacs ne doivent pas être mis à la rue la veille du ramassage (renards, ...).

2. Papiers et cartons

Le ramassage du papier et carton se fait une fois par mois dès 10 h 00 les 3^{es} mercredi du mois soit les:

18 janvier	17 mai	20 septembre
15 février	21 juin	18 octobre
15 mars	19 juillet	15 novembre
19 avril	16 août	20 décembre

Les paquets de papier ficelés, sans emballage plastique, seront déposés le matin du ramassage de 6 h 30 à 10 h 00 au même endroit que les ordures ménagères. Nettoyer les cartons des déchets parasites: plastique, mousse, sagex.

3. Gros déchets ménagers

Le ramassage des gros déchets ménagers se fait tous les deux mois, les mercredis:

04 janvier	03 mai	06 septembre
01 mars	05 juillet	01 novembre

Ce ramassage concerne les objets encombrants provenant des ménages qui ne sont pas repris par les commerçants (ni matériel informatique, ni batterie, ni pneus,...). Séparer les objets métalliques du reste.

Pour un ramassage à la demande s'adresser à Métraux Transports SA, 1073 Savigny, 021 784 80 70.

4. Verre et PET

Emplacement pour verres triés et PET:

- Route de la Bordinette, zone tennis
- Carrefour rte de la Bernadaz – rte du Simplon

Bouteilles en verre: elles sont triées et déposées selon les couleurs. Retirer les éléments de fermeture. Le verre à vitre, les miroirs, la céramique, la porcelaine sont à déposer à côté des conteneurs à verre.

Bouteilles en PET: elles doivent être rendues aux commerçants. En cas d'impossibilité, elles sont déposées dans les récipients spéciaux après écrasement pour en réduire le volume.

5. Déchets divers

- **Huile:** emplacement, rte de la Bordinette, zone tennis. Les huiles ménagères et de vidanges sont à déverser dans le conteneur spécial. Il est interdit de déverser les huiles dans les toilettes et les égouts.
- **Ampoules:** les ampoules à décharge doivent être remises aux commerçants de sources lumineuses qui ont l'obligation de les récupérer. La liste complète des ampoules et tubes concernés est disponible à la commune. (Pour mémoire: tubes néon, ampoules à économies d'énergie, lampe à vapeur de mercure, de sodium doivent être récupérés mais pas les lampes halogènes et les ampoules classiques. Voir envoi tous ménages, août 2005).
- **Aluminium:** emplacement, route de la Bordinette, zone tennis; carrefour route de la Bernadaz – route du Simplon. Ces conteneurs sont exclusivement destinés aux canettes de boisson.
- **Pneus:** les vieux pneus ne sont pas ramassés avec les gros déchets. Ils doivent être déposés chez votre garagiste ou chez Goutte & Cie SA, av. Sévelin 10-22 à Lausanne.
- **Batteries et piles:** Les batteries et piles sont à rapporter chez le fournisseur. Nous ne les acceptons pas à la voirie. Pour les piles, utiliser la boîte à piles à disposition à la commune.

- **Déchets spéciaux:** peintures, colles, vernis, solvants, bains photographiques, résidus mercuriels; médicaments, phytosanitaires, produits de traitement du bois, etc. Ces déchets ne vont jamais à la poubelle ou dans les égouts. Ramassage de ces déchets toxiques et dangereux en collaboration avec les communes de Pully et Belmont, **les samedis 6 mai et 7 octobre** toute la journée à la Place de la Clérgère à Pully.

6. Textiles, chaussures

Emplacement: route de la Bordinette, zone tennis.

Les textiles propres et encore utilisables, les chaussures attachées par paire et les lunettes médicales peuvent être déposées dans le conteneur orange prévu à cet effet.

7. Déchets biodégradables (compost)

Ramassage: tous les mardi après-midi. Les déchets verts peuvent être déposés dès le lundi soir aux emplacements indiqués ci-dessous.

- Chemin du Coutzet
- Carrefour Bernadaz / ch de la Paudèze
- Carrefour Bernadaz / ch Grangette
- Chemin de Grangette
- Rt de la Bordinette, zone tennis
- Chemin des Peupliers

Il est interdit de déposer les déchets biodégradables destinés au compost dans des sacs en plastique car ils ne se dégradent pas. Seule l'utilisation de sacs biodégradables est autorisée. On peut se les procurer auprès de l'administration communale: sac de 110 litres 1 franc/pce; sac de 60 litres Fr. 0,50.

Conditionnement

- Pour les petites quantités (déchets de légumes ou de fruits; gazon, feuilles, petits rameaux de taille) en vrac ou en sacs biodégradables selon la quantité.
- Branches: en fagots ficelés de 1 m à déposer à côté des containers verts.
- Pour les grandes quantités en vrac. Prière de les apporter directement à la compostière de la Coulette à Belmont ouverte tous les jours samedi y compris de 7 h 00 à 20 h 00. Une benne est à disposition des habitants de Paudex. (Distance 6,5 km du bas de la route de la Bernadaz. Pour s'y rendre plan à disposition à l'administration communale).

Récupération: l'affaire de tous

En participant à la récupération raisonnée des tonnes de déchets que nous produisons, vous contribuez à la protection de l'environnement, au maintien de la propreté de notre village et à la maîtrise des coûts d'élimination. La récupération est l'affaire de tous!

Récupération en tonnes	2002	2003	2004
Ordures ménagères	440	408	395
Déchets encombrants	33	34	32
Déchets compostables	125	132	141
Papier & cartons	65	64	67
Verre	60	63	63
Métaux	11	15	14
Totaux (tonnes)	734	716	712

En 2004, nous avons éliminé 712 tonnes de déchet soit 510 kg par résident. Le coût de l'élimination de nos déchets s'élève à Fr. 153.-/habitant ou Fr. 300.-/tonne en moyenne.

Toutes informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de l'administration communale. Tél. 021 791 12 12, greffe@paudex.ch.

Année 2006

COMMUNE DE PAUDEX

Administration et Services communaux

Bureaux	Ouverture
Espace Delamuraz	08h00 - 12h00
Route de la Bordinette 5	14h00 - 16h00
Case postale 40	Internet
1094 Paudex	http://www.paudex.ch
Tél. 021 791 12 12	syndic@paudex.ch
Fax 021 791 57 10	greffe@paudex.ch

Horaire de fin d'année 2005:

fermeture des bureaux du vendredi 23 décembre à 12h00
au mardi 3 janvier à 8h00

Services de l'administration 021 791 12 12

Greffé municipal	Mme Pascale Bacher Secrétaire municipale pascale.bacher@paudex.ch
Contrôle des habitants, bureau des étrangers, registre civique, passeport et carte d'identité	Mme Ariane Bonard Secrétaire municipale adjointe ariane.bonard@paudex.ch
Office communal du travail	Mme Annemarie Bezençon Mardi: heures de bureau annemarie.bezencon@paudex.ch
Bourse communale, services industriels	M. Pierre Curchod Boursier communal pierre.curchod@paudex.ch
Conciergerie et service technique	M. Willy Kettel Concierge 078 860 20 01 M. Pascal Bessat Employé communal 079 818 76 04 M. Rodolphe Schwab Employé communal 076 375 79 10

Dates à retenir

Pro Senectute, Noël des aînés	4 décembre 2005
Bal du petit Nouvel An	14 janvier 2006
Loto des écoles de Paudex	28 janvier 2006
Fête nationale du 1 ^{er} Août	21h00 au port de Paudex
Croisière lémanique	2 septembre 2006
Fête des vendanges de Lutry	24 septembre 2006
Inauguration Route de la Bordinette	7 octobre 2006
Thé des Aînés de Paudex	24 novembre 2006
Marché de Noël	12 décembre 2006

Rencontres 2006 des Aînés de Pro Senectute

Grande salle de Paudex de 14h00 à 17h00

17 janvier • 21 février • 28 mars • 18 avril • 16 mai • 20 juin
19 septembre • 17 octobre • 21 novembre • 19 décembre

Services utiles (par ordre alphabétique)

Agence intercommunale d'assurances sociales

021 721 31 66 ■ Ouverture: 7h30-11h30 / 13h30-16h30 / vendredi 16h00
Avenue du Prieuré 1, 1009 Pully, adresse courrier CP 63

Centre médico-social CMS Pully - Paudex - Belmont

021 721 24 44 ■ Place Neuve 4, 1009 Pully

Centre social régional CSR

021 721 31 72 ■ Avenue du Prieuré 1, 1009 Pully

Chef de section

021 316 47 27 ■ Bâtiment administratif de la Pontaise, 1014 Lausanne

Contrôle des champignons (mardi au marché de Paudex)

021 728 19 76 ■ M. Benjamin Bovet, Lavaux 68 A, 1009 Pully

Direction des écoles primaire et secondaire

021 721 36 11 ■ Collège Arnold Reymond, 1009 Pully

Entraide familiale Pully - Paudex - Belmont

021 728 98 70 ■ Chamblandes 21, 1009 Pully

Etat Civil

021 316 08 16 ■ Rue Caroline 2, 1003 Lausanne

Gendarmerie cantonale

021 796 22 21 ■ Route du Lac 7, 1094 Paudex

Justice de Paix du district de Lausanne

021 316 10 60 ■ Côtes-de-Montbenon 8, 1014 Lausanne

Office régional de placement ORP

021 721 08 80 ■ Avenue de Lavaux 101, 1009 Pully

Office des poursuites Lausanne-est

021 316 66 00 ■ Trabandan 28, 1014 Lausanne

Paroisse catholique

021 791 25 49 ■ Abbé François Dupraz, Cure catholique, 1095 Lutry

Paroisse protestante

021 728 04 65 ■ Pasteur Etienne Pidoux, Le Prieuré, 1009 Pully

Police intercommunale Pully - Paudex - Savigny

021 721 33 11 ■ Rue de la Poste 9, 1009 Pully

Pompes funèbres officielles

021 315 45 45 ■ Avenue des Figueurs 28, 1007 Lausanne

Protection civile administration (8h00-11h30)

021 721 33 43 ■ Ruelle du Croset 3, 1009 Pully

Ramonage officiel

021 791 36 74 ■ M. Pierre-Paul Bujard, Route de la Croix 160, 1095 Lutry

Service du feu de Paudex

076 389 15 51 ■ M. Maurice Magnin, commandant
021 791 12 12 Route de la Bordinette 5, 1094 Paudex

Services industriels, service de piquet

021 791 11 31 ■ Eau et électricité les jours fériés et en dehors
des heures d'ouverture des bureaux

Téléréseau Cablecom SA

0848 802 666 ■ Rue Galilée 2, 1400 Yverdon-les-Bains

Unité d'accueil pour les écoliers (UAPE)

021 791 20 40 ■ Route de la Bordinette 9, 1094 Paudex